

DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ

Par la présente, nous déclarons que le(les) produit(s) mentionné(s) ci-dessous correspond(ent) à la **directive 2006/42/CE relative aux machines**.

Dénomination

du/des produit/s: **Moteur tubulaire**

- RoITop S (120V/60Hz) sous toutes ses variantes
- RoITop M (120V/60Hz) sous toutes ses variantes

Description: Moteur intégré pour des volets roulants

La conformité du(des) produit(s) mentionné(s) avec les exigences essentielles de sécurité est prise en compte par les directives et normes suivantes:

- Directive CEM 2004/108/CE
- Directive basse tension 2006/95/CE
DIN EN 60335-2-97 (VDE 0700-97):2009
- DIN EN 14 202:2004

Beuren, le 31.05.2012



Ralph Trost
-Délégué responsable CE-, -Responsable documentation-